

**RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
PROCÈS-VERBAL
MARDI 19 MARS 2019, 19 H**

Présences :

- Mme Josée Mayer, directrice
- M. Lessead Jaziri, président

- Mme Mélanie Vaillancourt, parent
- Mme Isabelle Paquet, parent
- Mme Natacha Pierre Charles, parent
- Mme Mélanie Raymond, parent

- Mme Anick Filion, enseignante
- Mme Marie-Claude Bourget, enseignante
- Mme Mélie Pelletier, enseignante

- Mme Catherine Auclair, SDG
- Mme Nicole Préville, SDG

L'ordre du jour proposé est le suivant:

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour du 19 mars 2019
3. Adoption du procès-verbal du 19 février 2019
4. Parole au public
5. Politique OOPC
6. Critères de sélection de la direction
7. Projet éducatif
8. Grille-matières
9. 9.1 Politique relative aux contributions financières
9.2 Sortie ludique optionnelle
10. Reddition de compte 2^e étape
11. Mot de la direction
12. Clôture de l'assemblée

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Ouverture de la rencontre à 19 h. Mme Marie-Claude Bourget est absente.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 19 FÉVRIER 2019

Mme Mayer ajoute un point :

9.1 Politique relative aux contributions financières

9.2 Sortie ludique optionnelle

Résolution CE- 18/19-18

IL EST PROPOSÉ par Mme Mélanie Vaillancourt et appuyé par Mme Nicole Préville d'adopter l'ordre du jour du 19 mars 2019.

Adopté

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 FÉVRIER 2019

Résolution CE- 18/19-19

IL EST PROPOSÉ par Mme Catherine Auclair et appuyé par Mme Pierre Charles d'adopter le procès-verbal du 19 février 2019 avec les modifications suivantes :

Au point 8 : enlever le x entre 2 fois/jour ; enlever le «et» entre 15 février et dernier ; ajouter un point après le mot secteur E.

Adopté

4. PAROLE DU PUBLIC

Aucun public.

5. POLITIQUE OOPC (voir document remis)

C'est la façon par laquelle la CSSMI répartit ses ressources financières. Dans la grille de consultation, nous n'avons aucun commentaire.

6. CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION (voir document)

Au 5^e point, nous modifions la phrase du PEVR ainsi : « Elle veillera à l'atteinte des cibles du projet éducatif et à la mise à jour annuelle du plan d'action.

Résolution CE- 18/19-20

IL EST PROPOSÉ par Mme Natacha Pierre Charles et appuyé par Mme Anick Filion d'adopter les critères de sélection de la direction.

Adopté

7. PROJET ÉDUCATIF (voir document remis)

Mme Josée Mayer explique ce qui a été discuté lors de la dernière rencontre du comité. Les enjeux, les orientations et les cibles ont été établis. Les moyens du plan d'action sont à venir. Le projet éducatif sera transmis le 1^{er} avril à la CSSMI afin d'être validé. Par la suite, il sera approuvé par le CÉ en mai. Les moyens du plan d'action seront présentés en juin.

8. GRILLE-MATIÈRES (voir document)

La grille-matières est identique à celle de l'an passé.

Dès septembre 2019 et tel qu'exigé par le ministre de l'éducation, la journée sera probablement prolongée pour qu'une 2^e récréation en après-midi soit ajoutée à l'horaire. À suivre.

Résolution CE- 18/19-21

IL EST PROPOSÉ par Mme Mélanie Vaillancourt et appuyé par Mme Natacha Pierre Charles d'adopter la grille-matières pour l'année 2019-2020.

Adopté

9.

9.1 Politique relative aux contributions financières

Nous reportons la consultation à la prochaine séance du CE, soit le 16 avril, afin que M. Jaziri puisse amasser plus d'informations lors de son prochain comité. Ainsi, nous serons en mesure de nous positionner.

9.2 Sortie ludique optionnelle

Le comité « On bouge » a soumis la candidature de JDM pour La Grande récré de Force 4. Nous sommes donc invités le 25 avril à Mascouche de 8h30 à 11h. Il y aura des jeux de coopération, des jeux gonflables et des cadeaux. C'est une sortie ludique-récompense selon le tableau-synthèse des activités et sorties. Nous pouvons donc demander une contribution financière aux parents. Nous enverrons l'information aux parents au plus tard le jeudi 21 mars.

Le CE approuve la sortie La Grande récré Force 4 qui aura lieu le 25 avril au Parc du Grand-Coteau à Mascouche. Un montant maximum de 10\$/élève sera facturé aux parents pour le transport.

Résolution CE- 18/19-22

IL EST PROPOSÉ par Mme Catherine Auclair et appuyé par Mme Isabelle Paquet d'approuver la sortie à La Grande récré Force 4.

Adopté

10. REDDITION DE COMPTE 2^e ÉTAPE (voir document)

Nous avons eu une belle étape en 4^e année. Toutefois, plusieurs élèves éprouvent des difficultés dans la C1 en mathématique.

11. MOT DE LA DIRECTION

- Enseignants : Le projet Inuit 2^e année a encore eu lieu avant la relâche et ce fut un succès.
Il y a eu aussi une activité de yoga la semaine dernière.
En mai, il y aura le défi Pierre Lavoie à nouveau.
- Soutien : Le service de garde participe au défi chin-chin (promotion à boire de l'eau).
La semaine des services de garde sera du 13 au 17 mai.
- Comité de parents :
Le 11 avril aura lieu la grande finale du concours d'épellation.
Le 14 mars avait lieu le comité de parents (voir document de M. Jaziri ci-joint).

12. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

La clôture de la réunion se fait à 21h06.

Josée Mayer
Directrice

Lessead Jaziri
Président